

Entre Champagne et Bourgogne, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, la ville de Chaumont, au sein de l'agglomération de Chaumont (47 000 habitants – 63 communes), qui bénéficie dans un écrin de verdure d'équipements et de programmation culturelle variés avec notamment le Signe centre national du graphisme, fait partie des 222 communes qui ont été retenues par l'Etat dans le plan « action cœur de ville ».

Afin de répondre à l'ambition de redynamiser le cœur de ville de Chaumont et de renforcer l'attractivité du territoire, l'agglomération de Chaumont, collectivité de rattachement suite à une mutualisation des ressources RH avec la ville de Chaumont, recrute par voie contractuelle ou par voie de mutation un (e):

# Directeur de projet (H/F) En charge de « Cœur de Ville et dynamiques urbaines associées »

(Cadre A /A+ – Filière technique ou administrative - rattaché fonctionnellement à ville de Chaumont)

Sous l'autorité du Directeur Général des Services et en lien direct avec Madame Le Maire de Chaumont, dans un rôle d'expertise stratégique et d'accompagnement opérationnel, vous pilotez la réalisation du programme « Action cœur de ville » et plus généralement de toutes les actions en faveur de dynamiques urbaines innovantes sur le ban communal.

Vous êtes en charge de l'animation du comité de projet et de la mise en œuvre des programmes associés répondant à la convention-cadre « Action cœur de ville ». Vous identifiez les besoins et interagissez avec les différents intervenants en veillant au développement de nouveaux partenariats. Vous assurez une articulation dynamique et transversale des services municipaux et les accompagnez dans la réalisation de ces plans d'actions au regard des cinq thématiques du programme (habitat, développement économique, espaces publics et patrimoine, mobilités, culture et tourisme). Vos principales missions seront :

# 1) Piloter le projet en phase opérationnelle, en articulation dynamique et transversales :

- assurer le suivi de l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en mobilisant les services foncier, urbanisme, habitat, aménagement urbain, culture, commerces, proximité et cadre de vie et en s'appuyant sur une équipe cœur de ville dédiée,
- mobiliser et animer l'ensemble des partenaires opérationnels et financiers et intervenants (Etat, Région, conseil départemental, Anah, Banque des Territoires, EPF GE, bailleurs sociaux, CEREMA...),
- assurer le suivi, le bilan et l'évaluation du programme et de la convention ORT.
- Porter en propre la dimension habitat et les propositions d'adaptation des outils de planification et d'intégration urbaine ainsi que des réflexions stratégiques liées à la nature en ville, les nouvelles mobilités et plus globalement la qualité du cadre de vie.

### 2) Assurer la mise en œuvre opérationnelle de certaines opérations du programme :

- suivre et accompagner les actions de stratégie foncières et urbaines sur le Cœur de Ville et sur l'ensemble de la commune (élaboration d'un plan guide et conseil, stratégie à adopter et optimisation du foncier public en reconversion, reconversion de friches urbaines avec l'EPF, lancement et suivi d'appels à projet,...),
- accompagner tout projet de restructuration en Cœur de Ville (pilotage de l'OPAH RU, appui de l'urbaniste et de l'architecte conseil auprès des porteurs de projets privés, interface avec l'ABF,...).

## 3) Animer le projet avec les habitants et les partenaires :

- organiser et animer le comité de projet,
- élaborer et mettre en œuvre une démarche permanente et partenariale d'information, de communication et de concertation en accompagnement du programme et de son avancement (animation et suivi des comités de pilotage et toutes instances opérationnelles en lien avec le programme),
- mobiliser de manière transversale les compétences des autres collectivités et institutions pour la mise en œuvre du programme,
- représenter la collectivité lors des évènements en lien avec l'animation nationale du programme.
- Répondre à tous les appels à projets utiles à la collectivité et à son projet de revitalisation de cœur de vie

### 4) Réaliser une veille documentaire et prospective :

- Assurer une veille sur l'ensemble des sujets et innovations en matière de transformation de la cité face aux défis tels que la transition écologique, l'attractivité, la lutte contre l'évasion commerciale ou la perte de population
- 5) Participer au Codir au même titre que les directeurs de pôle et travailler en proximité avec de nombreux élus tant municipaux que communautaires

#### Profil:

Diplômé(e) en urbanisme, aménagement des territoires, développement local ou ingénierie de projets urbains, disposant d'une expérience significative en qualité de chef de projet, vous connaissez les problématiques, le cadre juridique ainsi que les acteurs liés à l'aménagement urbain, à l'habitat et au commerce, vous appréciez le travail en équipe. A l'écoute, autonome, motivé(e), dynamique avec le goût du challenge vous savez faire preuve d'initiative, d'organisation et êtes doté(e) d'un excellent relationnel pour organiser et gérer les partenariats et travailler en équipe. Maitrise de l'outil informatique exigée. Permis B obligatoire.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement, contrat à durée déterminée de 3 ans liée à une mission de projet. Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, et prestations du CNAS.

Télétravail autorisé à hauteur de 3 jours par semaine.

Salaire : à définir selon expérience – grille du cadre d'emplois des catégories A ou A+.

Candidature à adresser (lettre de motivation + CV) <u>avant le 17 juin 2022</u> à : Monsieur le Président, Hôtel de Ville, Place de la Concorde, 52000 CHAUMONT ou par mail à <u>vcaput@ville-chaumont.fr</u>

<u>Pour tout renseignement complémentaire</u>, contactez Monsieur Cyril KULAWIK, Directeur Général des Services au 03.25.30.60.01 ou par mail à <u>ckulawik@ville-chaumont.fr</u>

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.